

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album litté- raire et musical, paraissant tous les mois, par li- vrons de 32 pages de matières littéraires et d'ar- ticles de musique. Les douze livraisons de l'année coû- tent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdoma- daire seul,	21
Abonnement à l'Album Mensuel, Litté- raire et Musical, seul,	21
Aux deux publications réunies,	41
Tout instituteur abonné et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit.	
FRUX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première inser- tion,	5c. 64
Dix lignes et au-dessous, première inser- tion,	3c. 64
Au-dessus par lignes,	
Tout insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

LES MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nous continuons de publier, en attendant que nous donnions leurs biographies plus complètes, quelques détails sommaires sur les membres du gouvernement provisoire et les principaux fonctionnaires de la République.

M. Garnier-Pagès, membre du gouvernement provisoire, d'abord maire de Paris, aujourd'hui ministre des finances. "Fais le nom, je ferai la fortune," avait dit M. Garnier-Pagès à son frère, celui que la mort a enlevé si jeune et si populaire déjà. Il a tenu plus que parole, car il a fait la fortune et il a continué le nom.

Il faut lire la notice touchante dans laquelle, peu après la mort de Garnier-Pagès l'aîné, E. Duclercq, l'ami des deux frères, rédacteur du National, et aujourd'hui sous-secrétaire d'État au ministère des finances racontait les premières années, l'adolescence rude, laborieuse, honnête, et le mutuel dévouement de ces deux jeunes gens, que n'ont point épargnés l'adversité ni la misère.

"Après la mort de leur digne mère, les deux frères, dont l'un avait vingt-trois ans, l'autre vingt et un, se jurèrent de ne jamais se quitter, de travailler en commun et de partager également dans l'avenir toutes les faveurs comme tous les revers de la fortune. Association touchante et vraiment admirable, qui sera l'éternel honneur de cette admirable famille, et qui doit être citée en exemple par tous les pères à leur enfants."

Ni l'un ni l'autre n'a manqué un seul jour à cet engagement. Durant seize années consécutives, jusqu'à la mort de Garnier-Pagès l'aîné, cette association volontaire a duré. L'un, celui qui n'est plus, se lança au barreau, puis dans la carrière politique, où son nom a jeté un si brillante éclat. L'autre, celui qui suivit, se voua modestement à travailler pour deux : à l'aide d'une cotisation de quelques amis, il acheta une charge de courtier de commerce, pourvu par son intelligence et son activité aux besoins de toute sa famille, et sans se départir un seul instant du rôle si plein d'abnégation qu'il avait accepté, tout en restant personnellement dans l'ombre, il assista son frère de tout le précieux concours de son expérience pratique et de ses études personnelles sur les questions d'affaires et de finances que celui-ci, le pays s'en souvenant encore, traita à la tribune avec une supériorité si grande.

Lorsque mourut cet homme de talent et de cœur, il fallut que Garnier-Pagès jeune prit sa place, et se présentât comme les héroïques imberbes de la *Marsillaise* :

Nous entrerons dans la carrière Quand nos aînés n'y seront plus.

Il entra à la chambre, révéla promptement sa grande valeur personnelle, et se montra de tout point le digne successeur de son frère. Pour la première fois peut-être on vit surgir en sa personne l'hérédité collatérale du talent, de l'énergie et des principes.

Sa vie politique est connue. Il fut l'un des agents et l'un des promoteurs les plus actifs, les plus habiles et même les plus éloquents de l'agitation pacifique de 1847. Il fut du petit nombre des députés qui opinèrent pour que l'opposition se renît au banquet malgré l'interdiction du ministère. Sous sa frêle enveloppe se cachent une organisation puissante, une fermeté à toute épreuve.

De telles qualités, qui se joignent chez lui à un ardent patriotisme, au désintéressement le plus pur, suffisent, et au-delà, à justifier sa grande popularité actuelle, et font de lui un homme antique. M. Garnier-Pagès est foncièrement bon. Tel la famille l'a connu, tel le pays le trouvera. Le foyer de son dévouement s'est agrandi sans perdre rien de son intensité première. Si nous voulions le faire connaître par des traits nous n'aurions que l'embaras du choix. Dernièrement, un solliciteur avide lui demandait la place d'un homme qui l'a violemment attaqué, presque injurié, dans un récent débat public.—Je vous remercie, lui répondit avec simplicité M. Garnier-Pagès ; vous me donnez une bonne idée. Je ne songeais guère, au milieu des préoccupations actuelles, à ce pauvre X. . . ; je vais faire mon possible pour qu'il reste en place."

M. Garnier-Pagès, qu'une longue habitude des affaires a rompu aux questions de finances, a accepté la rude et haute mission de conjurer, par ses efforts, les orages de tout genre qui menacent la fortune publique et privée. Nous avons non-seulement l'espoir, mais la pensée qu'il est au niveau de sa tâche. Déjà, lundi dernier, l'annonce des mesures qu'il se propose d'adopter et son langage résolu ont produit le meilleur effet sur une assemblée financière réunie près de lui pour lui faire connaître les vœux, les besoins, la détresse de l'industrie et du commerce. S'il peut faire partager à l'argent la confiance que tous les citoyens placent déjà en lui, la situation est sauvée !

M. ARMAND MARRAST.

M. Armand Marrast se destina d'abord à l'enseignement. Il professa, avec MM. Germain Sarrut et Bascans, que plus tard il devait retrouver dans la carrière politique, au collège séminaire de Pont-le-Voy (Loir-et-Cher), dont il était, je crois, élève. Mais bientôt, quittant

l'instruction publique, il vint, dans les dernières années de la restauration, essayer à Paris cette plume qui, par la suite, devait percer de traits si acérés et si cruels la dernière monarchie.

Le trop plein de vie et de passion débordait alors dans Paris, sous le ministère Martignac, en querelles philosophiques, et il s'était formé deux camps, donc l'un pour l'école éclectique incarnée en M. Cousin, et l'autre pour l'école réaliste, représentée en la personne de M. Lamourignière. M. Marrast prit fait et cause pour cette dernière, et attaqua le *cousinisme* dans une suite de brochures où se révélaient déjà une singulière verve, une raillerie fine, mais qui, appréciées des connaisseurs, ne purent tirer toutefois le jeune auteur de la profonde obscurité où il devait vivre jusqu'au début de la royauté de juillet.

Après les barricades de 1830, l'ancien élève et professeur de Pont-le-Voy, promptement déçu dans ses espérances, et abandonnant sans retour la cohorte des *satisfaites*, plus nombreux alors que depuis, se jeta dans les voies extrêmes, contribua à fonder la *Tribune*, et s'acquitt le renom d'une violence qui n'est pas dans son caractère.

La partie n'était pas égale. Après plusieurs années d'une lutte opiniâtre, la *Tribune* succomba sous les coups redoublés du pouvoir, et M. Marrast, objet particulier des rigueurs du parquet, dut momentanément passer en Angleterre, d'où il adressa au *National* une correspondance justement remarquée sur les affaires britanniques.

A sa rentrée en France, il prit une part active à la rédaction de ce même journal, naguère encore persécuté, aujourd'hui l'allié du pouvoir. La direction ne tarda pas à lui en choisir par le droit incontestable du talent, et c'est là que se sont épanouies et ont jeté tout leur éclat, après un labeur de vingt ans, les brillantes qualités de logique et de style qui distinguent cet écrivain. M. Armand Marrast est, avant tout, un homme d'esprit et de forme. Depuis Armand Carrel, c'est le plus grand talent qu'ait produit la presse périodique. Bien que la nature et le fond de sa polémique semblassent le rendre à jamais un homme impossible, ses articles, facilement reconnaissables à une touche magistrale à une qualité toute française, l'ironie, merveilleusement servie toujours par un grand bonheur d'expression (est-ce bien bonheur qu'il faut dire ?) ; ses articles, dis-je, faisaient autorité non-seulement dans le journalisme, mais aux chambres. Ici et là, ils obtenaient toujours du moins un succès de rire et d'excellente comédie. Nous ne sommes pas suspect de flatterie envers lui. Notre opinion est celle que nous exprimions dans les lignes suivantes et dans ce recueil même, il y a quelques semaines, c'est-à-dire un siècle, et à l'époque où certes M. Armand Marrast avait peu de chances de prendre une part personnelle au gouvernement du pays.

"Voulez-vous savoir quelle peut être en politique la magie de l'animation et du style ? Parcourez les couloirs du palais Bourbon, la salle des conférences et la bibliothèque ; voyez sur quel journal se porte l'attention de MM. les honorables, quel article passe de main en main, quel compte rendu de leurs séances est toujours dévoré, commenté et détraîne les causeries de l'avant-scène : c'est le premier-Paris d'une feuille radicale ; c'est l'œuvre colorée et brillante d'un homme qui ne tient à aucun parti, si ce n'est peut-être à une fraction imperceptible de la Chambre, et par conséquent ne flatte aucune passion, ne sert aucune des tactiques ni des stratégies familières aux premiers sujets de l'endrois. On le lit néanmoins, et son succès est grand ; tel est parmi nous le prestige du talent de forme et de l'esprit. Sur cette esquisse, il n'est personne qui n'ait déjà nommé M. Armand Marrast." (*Étude sur le Journalisme.*)

M. Armand Marrast, en confiant l'intérim de la rédaction en chef du *National* à M. Léopold Duras, son digne lieutenant, lui fait connaître qu'il aspire de tous ses vœux à reprendre au plus tôt la direction de cette feuille où s'est mûri son talent si ferme et si vif.

Nous comprenons cette impatience : il n'est pas de pouvoir ni de haute position qui puissent à nos yeux compenser l'exercice de facultés supérieures ; on abdique la royauté temporelle, mais non pas celle de l'écrivain et de l'artiste, la seule possible aujourd'hui.

M. LOUIS BLANC.

M. Louis Blanc, auteur de *l'Histoire de dix ans*, du livre de *l'Organisation du travail* et d'un commencement d'*Histoire de la Révolution*, ancien rédacteur en chef du *Bon Sens* et de *Revue du Progrès*, a eu tout à la fois le bonheur et le singulier mérite d'atteindre à une grande réputation, à l'âge où la plupart des hommes tracent encore un dur sillon et cherchent obscurément leur voie. Cette exception est amplement justifiée par un talent sérieux et élevé, toujours littéraire dans la haute acception du mot, qui n'a que faire des louanges parfois exagérées de l'esprit de parti. M. Louis Blanc est né à Madrid d'une mère Corse, et le sang méridional que le sein maternel a jeté dans ses veines contribua aussi à expliquer son étonnante précocité. Il est homme de style, comme M. Marrast. Il parle bien, avec chaleur. Son ail

est ardent, sa voix douce et sa figure juvénile. Il est de très-petite taille, et cette circonstance, loin de diminuer l'autorité de sa voix, la sert plutôt qu'elle ne l'affaiblit. Elle appelle sur lui l'intérêt de la foule qui le traite en enfant chéri, et maintes fois déjà lui a fait de ses bras robustes un *hustings*, afin qu'il pût parler au peuple.

M. Louis Blanc a accepté, avec M. Albert, autre membre du gouvernement provisoire, la mission de présider au Luxembourg un congrès mixte de travailleurs, ouvriers et maîtres, chargé de préparer les bases de la solution du grand problème actuel, *l'Organisation du travail* ! C'est un bien lourd fardeau qu'il a assumé là : c'est le poids presque entier de la situation qu'on a placé ainsi sur ses jeunes épaules. Les porteront-elles ? nous l'espérons. Dans tous les cas, on peut tenir pour certain qu'il ne lui manquera, pour accomplir sa tâche, ni les fortes études, ni le patriotisme, ni l'honnêteté, ni l'ardent désir d'améliorer le sort des masses.

M. F. Flocon, autre membre secrétaire du gouvernement provisoire et sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, est, bien que jeune encore, un vétéran de la presse et des doctrines républicaines. Des 1820, il était attaché à la rédaction du *Courrier Français*, d'abord comme sténographe, puis comme publiciste. Il fit profession de foi républicaine dès les trois journées de juillet. Resté fidèle à ses principes, il fut impliqué dans quelques-uns des procès politiques de la monarchie du 9 août, et notamment celui d'avril ; subit plusieurs condamnations, et prit part à la rédaction du *National* jusqu'à l'époque où, le parti républicain faisant scission, il quitta les bureaux de la rue Lepelletier pour aller rue Jean-Jacques-Rousseau planter, avec M. Ledru-Rollin, la bannière plus radicale et plus tranchée de *la Réforme*, dont il fut rédacteur en chef. C'est là que le destin l'a pris le mois dernier pour le porter sans transition au gouvernement du pays et faire de lui un homme puissant.

M. Ferdinand Flocon est le fils du directeur des lignes télégraphiques, et ses opinions républicaines ont souvent mis son père en danger de perdre sa place : ce dernier n'a dû sans doute de s'y maintenir qu'à ses longs services et à une grande capacité spéciale, la meilleure de toutes les espèces, même sous les pouvoirs corrompus. M. Ferdinand Flocon est un homme résolu et qui n'a jamais varié. Nous ne l'avons pas eue assez pour le juger comme publiciste : comme homme politique, on le verra à l'œuvre.

M. Albert, quatrième membre secrétaire du gouvernement provisoire, représente, dans le sein des conseils du pays, l'ouvrier et le travailleur. On ne peut qu'applaudir et à cette pensée et au choix qui l'a réalisé. Les gens qui approchent M. Albert s'accordent à faire l'éloge de sa capacité réelle, de son esprit conciliant et de sa haute probité. C'est un ancien mécanicien-moteur ; il a été longtemps ouvrier ; il est maître, et l'on assure qu'il doit une fortune honorable à son persévérant travail. D'abord tout entier à son état, ainsi que le doit un brave ouvrier, il a pu prendre ensuite une part d'influence sur les affaires du pays. Celle qu'il exerce sur les classes laborieuses est, dit-on, fort grande. Il a été impliqué dans les procès d'avril. Il était membre du conseil des prud'hommes lorsqu'est arrivée la chute de la monarchie. Il prenait part en même temps à la rédaction de l'une des feuilles qui s'occupaient spécialement d'améliorer le sort du peuple, de l'un de ces journaux d'ouvriers dont nous parlions il y a quelque temps. Dans les épineuses discussions auxquelles donne lieu le problème si ardu proposé aux membres de la commission du Luxembourg dont il est vice-président, il apportera les lumières d'un esprit droit et consciencieux et des connaissances pratiques.

Nous reviendrons sur cette question d'organisation du travail, et nous examinerons plus à fond ce qu'elle n, non d'insoluble nous l'espérons, mais de prématuré peut-être dans les circonstances actuelles.

M. Guinard est le digne chef d'état-major de M. Courtais, nouveau commandant supérieur de la garde nationale. Voilà un homme dont l'aspect seul ferait aimer la république. Sa magnifique prestance et sa belle figure imposent au peuple dont il est adoré, en même temps que ses manières, pleines de courtoisie et d'affabilité, lui attireraient les suffrages et lui vaudraient les sympathies des aristocrates les plus raffinés et les plus rigides. Ce ne sont pas des hommes comme M. Guinard qui nous rendront la carmagnole. Indépendant par sa naissance et sa fortune, très-distingué par ses études et d'éducation, ce citoyen, d'une loyauté et d'une droiture inflexibles, n'a jamais été mû dans sa carrière politique que par l'amour du bien public et la sincérité de ses convictions. Ses tendances républicaines remontent aux ardeurs de sa première jeunesse, et il combat depuis trente ans pour les principes d'égalité que nous venons de conquérir. Ce n'est pas un homme de presse, il n'a pas voulu l'être, et il a préféré un autre rôle ; il a constamment payé de sa personne et de sa bourse. Héros de 1830, il fut incorporé dans cette républicaine artillerie de la garde nationale que l'ex-monarchie se hâta de dissoudre. Son nom, bien connu de la nation, a retenti dans une grande partie des procès politiques qui se

sont succédés depuis 1830. Condamné plusieurs fois, il a eu à subir l'emprisonnement et l'exil, qui l'ont toujours rendu, sinon plus pur, ce qui était impossible, mais plus dévoué à la cause patriotique, dont il lui est donné de voir aujourd'hui l'éclatant triomphe.

F. M.

NOTRE EXTRA DE SAMEDI.

Nouvelles importantes d'Europe. ARRIVÉE DU STEAMER SARAH SANDS ONZE JOURS PLUS TARD D'ANGLETERRE.

Les Révolutions continuent—Bruits de trouble en Irlande—Le Danemark se prépare à la guerre—troupes russes marchant vers la Prusse Alliance supposée entre la France et la Prusse contre la Russie.

Le Télégraphe électrique de Troy nous a donné hier soir quelques items des nouvelles apportées par le *Sarah Sands* arrivé hier à New-York. Nous nous empressons de les transmettre à nos lecteurs, en l'état décousu où elles sont.

L'aspect de l'Europe est de plus en plus menaçant. La plus grande agitation règne en France. Un corps de troupes françaises est entré en Belgique pour déclarer la République, mais il a été reçu et dispersé à coup de canon avec une perte de 400 hommes. Les Danois se préparent à la guerre. Stockholm et Venise vont se déclarer Républiques. La Russie a envoyé de grands corps d'armée près d'Odessa et la Turquie. L'Allemagne est en commotion, s'est déclaré en République le 21 mars, mais tout le pays n'est pas d'accord.

Les élections en France sont remises au 23 avril. La Convention s'assemble le 4 mai. Toutes les banques Françaises ont suspendu leurs paiements par ordre du gouvernement provisoire. Les ouvriers de Lyon et de plusieurs autres villes se sont révoltés et emparés des arsenaux. La *Presse* de Paris s'est déclaré contre le gouvernement provisoire.

On parle de troubles en Irlande ; les clubs s'arment et se disciplinent. Un régiment de carabiniers est complètement armé. Des hommes portent l'uniforme dans les rues de Dublin. On suppose généralement que la France va s'unir à la Prusse contre la Russie.

La Sardaigne a repoussé les troupes autrichiennes. Des gouvernements provisoires sont établis à Venise et à Milan. Le gouvernement français est accusé de préparer des expéditions en Pologne et en Belgique. Paris est en grande fermentation. Des bandes d'hommes parcourent les rues. A Milan on lève des troupes pour battre les Autrichiens. L'armée Autrichienne a retrahié jusqu'à Lodi-Mantoue est tombée entre leurs mains. Un général Autrichien fait prisonnier, Vérone proclamée République.

Le gouvernement Français a fait sortir une proclamation. Le peuple et l'armée tentent de maintenir l'ordre.

2^d RAPPORT TÉLÉGRAPHIQUE.

L'abdication du Roi de Prusse n'est pas confirmée.—La République n'est pas non plus établie.—Le Roi a fait de grandes concessions, il a reconnu l'expédition d'unir tous les états de l'Allemagne dans une grande confédération ; il a donné son consentement à la création d'un Parlement, consistant en deux chambres comme en Angleterre, sur la base représentative la plus large.

On dit qu'il y a toutes les raisons de croire que l'Autriche et la Prusse vont rétablir les provinces Polonoises.

La nouvelle de l'arrivée de grands corps de troupes sur la frontière de la Pologne est confirmée.

Les Cosaques ont commencé leurs excursions —France. La commission de Louis Blanc a établi un système d'industrie nationale, ouvrant des ateliers au nom de l'état avec division de profits etc. Le Gouvernement Provisoire a fourni au peuple entier des amusements dramatiques gratuits. L'expédition en Belgique a été désavouée par M. Lamartine.

M. Girardin, dans son journal *La Presse* a fait une sortie contre le gouvernement provisoire, qui a excité quelques récriminations. Il n'y avait pas encore eu de violence contre la *Presse* ou son rédacteur.

Le gouvernement provisoire fait de grands préparatifs militaires. Tous les jours des corps formidables de troupes marchent sur Dijon, qui est la station centrale de l'armée.

trichien s'est sauvé de Rome en apprenant l'insurrection de Milan.

PRUSSE.—Le bruit de nouveaux troubles n'était pas fondé. Le Roi a fait de plus larges concessions.

HANOÏ.—Le roi a complété son nouveau cabinet, en mettant à la tête un M. Strove, avocat plus ancien et le plus éprouvé de la Réforme dans ce pays.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans le *Naval and Military Gazette* : nous pouvons affirmer de source certaine que le projet de lever une armée de réserve a été abandonné. Si le gouvernement se décide à augmenter l'armée, ce sera sous le nom et la forme de milices, qui sera constituée à peu près comme elle l'était autrefois.

On lit dans le *Morning Chronicle* du 15 mars :

La nouvelle République Française, nous n'en doutons pas, poursuivra sa destinée escortée par des hommes de génie, d'un véritable grandeur et ornés de vertus publiques. Nous voudrions avoir des raisons de compter que, parmi eux, M. de Lamartine maintiendra longtemps sa prééminence ; mais telle n'est jamais la destinée des principaux chefs d'une révolution. Quelle que soit la fortune de M. de Lamartine, il a gagné un titre durable à la reconnaissance de tous les bons citoyens. Sa conduite fut héroïque le 24 février : il arracha sa patrie à l'anarchie communiste ; depuis, ses efforts dans l'intérêt de l'ordre et de la stabilité n'ont pas été moins beaux ; recevant des députations à chaque heure, écrivant des dépêches, conférant avec des ambassadeurs, se portant immédiatement entre le maître et l'ouvrier, reconciliant ses collègues, dictant des proclamations, persuadant la foule, organisant le service public voilà ce qu'il fait tous les jours ; et il prouve que Platon était mauvais juge et mauvais citoyen quand il bannissait les poètes de la République. Mais dans nos éloges n'oublions pas la part qui revient de droit au peuple.

Nous ne connaissons pas d'exemple d'une plus glorieuse modération que celle manifestée par la nation française après un changement si étonnant. Il faut voir des milliers de citoyens à l'occasion d'une grande solennité, circuler dans les rues sans l'intervention de la police, réalisant une *anarchie* morale plus noble que tout le système d'Aristote. Jamais peuple ne mérita mieux le panegyrique que fait Nieburgh du peuple athénien (à qui le peuple de Paris ressemble tant) "Jamais on ne vit autant de tempérance au milieu des tentations, de courage à l'heure du danger, de calme persévérant dans l'exécution d'une glorieuse révolution, que n'en montra le peuple athénien, considéré comme un seul homme."

—Les carlistes ont dessein de faire une tentative désespérée pour emporter les élections ; ni l'argent, ni les intrigues ne seront épargnés. Ils ont pour cri que la France avec le suffrage universel serait républicaine, que son chef fut ou non héréditaire.

—On pense qu'une forte majorité conservatrice sera élue dans les provinces. Si tel est le cas, Paris ne l'acceptera pas et de nouveaux troubles auront lieu. D'un autre côté on craint que la majorité soit ultra-démocratique et composée de gens sans expérience.

—Le fameux *meeting* chartiste a eu lieu dans Kensington-Common, ainsi que les chefs du parti l'avaient annoncé d'avance. Les chefs de la police avaient déployé un appareil imposant ; plus de 4,000 policemen stationnaient dans les environs du lieu de rassemblement, prêts à se porter sur les points menacés par la populace. M. Reynolds présidait cette assemblée qui se composait d'environ 15,000 personnes. Il l'a engagée au bon ordre afin de ne point donner à la police aucun prétexte d'intervention. Deux résolutions ont été adoptées ; le suffrage universel tel qu'il est décrit dans la charte du peuple ; et les droits du travail. L'assemblée s'est séparée sans tumulte. On assure cependant que deux boutiques ont souffert quelques dommages ; la police a fait des arrestations.

—Judi dernier, l'assemblée trimestrielle des actionnaires de la Banque d'Angleterre s'est tenue dans cet établissement. Le gouverneur, M. James Morris a pris la parole et déclaré que la cour des directeurs était d'avis de proposer un dividende de 4 1/2 pour cent, pour la demi-année finissant le 5 avril prochain. La balance au 29 février dernier était de £3,946,524, tandis qu'en 1847 elle n'était que de £3,925,634, différence £20,890. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

—On lit dans le *Times* :—Raison, sentiment, voilà le caractère de l'accueil fait en Angleterre, à l'ancienne famille-royale de France. Tout a été oublié, excepté le malheur : l'initimité la plus hostile serait désarmée en face d'une telle infortune. Comme tout le monde, nous croyions que le comte de Neully avait prudemment amassé et mis en sûreté une fortune suffisante pour le mettre à l'abri, lui et sa famille, des coups inattendus, mais possibles, de l'adversité. Il paraît qu'il n'en est rien, et que, confiant en la stabilité de sa puissance, ou mû par un senti-

ment de loyauté nationale—peut-être dirigé à la fois par cette impulsion—Louis-Philippe a attaché au sol et au crédit de la France la totalité de sa fortune. Si, donc, la future assemblée nationale se décide à confisquer les propriétés particulières de la maison d'Orléans, de malheureux princes seront réduits à un état de misère qui excitera la pitié et l'indignation de de l'Europe. Nous ne voulons rien présumer; il y a des choses qui sont trop cruelles, trop injustes, trop incompatibles avec la magnanimité du caractère français, et avec ces principes d'équité, d'humanité et de modération, sur lesquelles la révolution se vante d'être fondée.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTURES D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 25 AVRIL 1848.

Nous remettons à vendredi notre réponse au second article que l'avenir a publié samedi dernier sur l'Union et la Nationalité.

Par la voie Télégraphique de Troy.



ARRIVEE DU STEAMER ACADIA.

Nouvelles Importantes.

L'Irlande sous la loi martiale—Les grandes assemblées Chartistes prohibées—Les Chartistes persistent—Une armée française envoyée sur la frontière du Rhin, par le Gouvernement Provisoire—La Russie fait d'immenses préparatifs, pour tenir la Pologne asservie—La Prusse à la veille de se quereller avec le Danemark—Tentative des Chartistes pour embarquer le gouvernement—On se bat en Espagne.

Le steamer Acadia parti de Liverpool le 8 du courant est arrivé à Boston, hier à 5 h. P. M. L'Irlande est dans un état de grande agitation. Les étudiants du Collège de Trinity à Dublin se sont armés pour défendre le gouvernement. Les Repealers continuent à défier la loi. Dublin doit être mis bientôt sous la loi martiale. On fera rendre les armes aux citoyens. Plusieurs journaux demandent la république.

ANGLETERRE.—La grande assemblée Chartiste annoncée pour le 10 a été prohibée. Les Chartistes ont fait faire un grand wagon pour porter leur pétition monstre et déclarent qu'il se rendront à l'Assemblée au péril de leur vie. Feargus O'Connor leur chef leur a recommandé de retirer leur argent des Banques d'Epargnes afin d'embarasser le gouvernement. On dit que le montant total déposé dans ces institutions s'élève à £25,000,000. Des troupes additionnelles sont appelées à Londres.

FRANCE.—Le Gouvernement Provisoire a envoyé une armée sur la frontière de l'Est. M. Lamartine en réponse à l'Adresse des Irlandais leur a exprimé beaucoup de sympathie, mais l'intention bien arrêtée du gouvernement français de ne pas intervenir dans les affaires d'Irlande, comme il fut fait en 1798, dont il blâma l'intervention. Abd-el-Kader est arrivé à Paris. Des proclamations invitent le peuple français à maintenir l'ordre et la paix intérieurs. M. Lamartine a renvoyé tous les anglais employés dans les steamers français. Les Ambassadeurs de Belgique, de Prusse et d'Autriche se sont plaints des démonstrations permises à Paris en faveur des libertés de leurs compatriotes. Lamartine a répondu qu'il ne pouvait contrôler les opinions des gens. La France demeurera neutre; peut-être a dit M. Lamartine interviendra-t-elle dans les affaires de la Pologne.

La Banque de France a eu une plus grande latitude pour le temps de ses escomptes. Les Banques de Lyon, Bordeaux, Nantes et d'autres ont suspendu leurs paiements.

Les listes d'élection seront closes le 20 Avril. Tous les étrangers après 5 ans de résidence ont droit de naturalisation. Un plus long délai de 15 jours est accordé pour le paiement des lettres de change. Arago est nommé ministre de la guerre; et le célèbre banquier Achille Fould ministre des Finances.

Italie.—Le Roi de Sardaigne fait la guerre à l'Autriche. Il a envahi la Lombardie avec 30000 hommes.

La Sicile est séparée de Naples et a formé son Parlement.

Rien d'important en Suisse.

La Prusse est menacée de troubles par le Danemark par rapport au Duché de Rolstein et à la Lombardie.

Russie.—La Russie veut bon gré, mal gré, retenir la Pologne asservie. Tous les Polonais de 18 à 25 ans sont conduits de la Pologne Russe dans l'intérieur de la Russie!!! Le gouvernement Russe concentre de grandes armées sur la frontière Méridionale.

La Belgique est tranquille.

L'Espagne est menacée de révolution. Il y a eu des troubles graves à Madrid. Le 26 mars, le peuple et les soldats se sont battus toute la nuit. La reine Christine s'est enfuie. La ville a été mise en état de siège. Depuis tout est tranquille.

Il y a eu des émeutes graves à Stockholm et dans plusieurs ville de l'Allemagne.

A Ferrare en Italie, les troupes autrichiennes ont été frappées d'une terreur panique en apprenant la révolution de Vienne. Elles se sauvaient dans toutes les directions, laissant leurs armes et bagage derrière elles.

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Dans la séance du 15 a été reprise et terminée la discussion sur l'Income-tax.

On sait que M. Hume proposait que cet impôt ne fût continué que pour un an, et qu'une commission fût chargée d'en effacer autant que possible les injustices et les inégalités. Subsidièrement M. Hume demandait que le gouvernement s'efforçât de rétablir l'équilibre dans les finances par la réduction progressive des budgets militaires et par une révision générale des taxes, qui permit de supprimer l'impôt sur le revenu, dont les inconvénients ne sont contestés par personne.

A l'appui de la proposition de M. Hume, M. Cobden a prononcé un discours dans lequel il s'est attaché à prouver que les périls qui menaçaient évidemment l'Angleterre venaient du dedans, non du dehors; ce n'était pas de flottes, de soldats, de fortifications qu'il fallait se préoccuper; il s'agissait seulement de faire droits aux justes réclamations du peuple. "L'Angleterre, a-t-il dit, n'est pas un pays d'émeutes: ce que nous avons à craindre, c'est que le ministère ne soit pas d'accord avec cette chambre, et plus encore que cette chambre ne soit pas d'accord avec le pays.

Lord Russell, quoique souffrant, a pris la parole et a entraîné la majorité par une de ces argumentations dont l'effet est assuré, parce qu'elle s'adresse à l'orgueil national plus encore qu'à la raison.

Le noble lord n'a point essayé de nier, d'atténuer même, la justice des reproches adressés à l'Income-tax, qui pèse d'un poids égal sur le revenu produit par le travail et sur celui qui résulte de la propriété immobilière ou des placements, soit hypothécaires, soit en fonds publics. Le gouvernement a fait d'inutiles efforts pour remédier aux inconvénients dont on se plaint; la question n'est d'ailleurs pas là en ce moment: "Il s'agit, a dit le premier ministre, de savoir si, en prolongeant l'Income-tax pour une seule année et en soumettant son assiette à une révision dangereuse, impossible, on doit s'opposer à ébranler la confiance du pays dans les ressources de l'Etat. Le gouvernement anglais n'a aucune défiance des intentions de la France; il veut la paix, la paix honorable; à ce prix la France le veut aussi, et tout permet d'espérer que le fleau de la guerre sera cette fois encore écarté de l'Europe. Mais, poursuit lord Russell, lorsqu'on vient de voir une monarchie qui semblait aussi ferme que celle de Louis-Philippe emportée en deux jours, quel qu'un est-il en droit de se déclarer sûr de l'avenir? En présence d'éventualités aussi larges que celles qui s'ouvrent devant nous, si nous ne devons pas armer extraordinairement, du moins ne devons-nous pas désarmer.

"Qu'on prenne bien note de mes paroles et qu'on n'en altère pas le sens! s'est écrié lord Russell. Si je veux maintenir nos forces de terre et de mer, ce n'est point dans une pensée d'hostilité contre la France; c'est seulement dans la pensée de ne pas laisser déchoir l'Angleterre du rang qu'elle occupe parmi les nations. Si le pays pense autrement, s'il est disposé à abandonner l'influence qu'il exerce sur le monde, influence glorieuse, et qui a toujours fait mon légitime orgueil, que le pays s'explique lui-même, je me soumettrai, mais jamais je ne consentirai à me faire l'instrument de l'abaissement de la patrie."

Sous l'impression de ces paroles éloquentes, la chambre a été aux voix, et le vote a été tel qu'on devait l'attendre: 138 membres seulement se sont prononcés pour la motion de M. Hume, 363 l'ont rejetée. Majorité 225.

M. Wakley s'est écrié: "Le ministère a cherché à influencer le vote de la chambre, et par la tournure qu'il a donné à la discussion, et par la manière de se retirer s'il n'obtenait pas un vote favorable." Observation juste peut-être, mais qui devait se perdre, et n'est perdue au milieu du tonnerre d'applaudissements suscité par le discours de lord Russell.

Le lendemain, au commencement de la séance, lord Palmerston, sur l'interpellation de M. Hindley, a déclaré absolument faux le bruit qu'un traité avait été conclu entre l'Angleterre et la Prusse, en vue des éventualités qui peuvent sortir de la révolution du 24 février. Ce qui a donné lieu à ce bruit, a ajouté le noble lord, c'est probablement l'arrivée d'une dépêche du cabinet de Berlin, annonçant qu'il avait résolu de suivre, à l'égard de la France, la même politique que la Grande-Bretagne.

Cette déclaration est rassurante, et nous l'enregistrons avec une vive satisfaction. Toutefois, il convient de ne pas oublier que le gouverne-

ment britannique est essentiellement aristocratique: que, par intérêt et par amour-propre, il tient aux traités de 1815, qui sont en grande partie son ouvrage, et que si le peuple anglais le laissait libre de ses mouvements, ce gouvernement inclinait toujours du côté opposé à notre jeune République. Nous aussi nous voulons la paix, et nous comptons sur son maintien; mais, avertis par les paroles même de lord Russell, nous demandons que, sous prétexte d'économie, on n'ébranle pas notre constitution militaire, et qu'on n'oublie pas la différence qui existe entre un homme brave et un brave soldat. (Le Siècle.)

FAITS DIVERS.

LA JUDICATURE ET LES COURS CRIMINELLES.

L'Echo des Campagnes nous fait reproche dans son dernier numéro, d'avoir négligé en quelques occasions les intérêts des campagnes, en ne publiant pas des documents qui y avaient immédiatement rapport et surtout des présentments de Grands Jurés. Nous priions notre confrère de croire que ces omissions sont loin d'être l'effet de l'indifférence de notre part pour ce qui regarde les populations hors des villes. Quelquefois elles ont pu être involontaires. Quant aux représentations des grands jurés, si nous ne les avons pas publiées régulièrement c'est que ces présentments contiennent presque toujours les mêmes choses. Celui par exemple auquel l'Echo, fait plus particulièrement allusion, ne contient rien qui n'ait été signalé auparavant à l'attention publique non seulement par les grands jurés mais par presque toute la presse du pays. L'augmentation rapide du vice, des crimes, de l'immoralité dans notre société est due en grande partie au manque d'efficacité du système actuel de Judicature Criminelle et demande l'attention sérieuse de nos hommes d'état. Nous ne doutons pas qu'ils s'en occuperont bientôt en préparant une mesure générale sur ce sujet.

Nous partageons parfaitement l'opinion énoncée par les grands jurés en février dernier. Il ne s'agit plus que de trouver les moyens convenables à l'état du pays de mettre ces opinions en pratique. Rien ne serait plus propre à réprimer la pénétration du crime que la certitude d'une punition prompte et pour arriver à cet objet il faut abandonner le système de centraliser tout le district dans la cité, et particulièrement pour les sessions criminelles, nous pensons que l'administration de la justice doit être rapprochée du théâtre du crime.

Non seulement l'administration de la justice serait beaucoup moins dispendieuse, mais encore il serait bien plus facile de trouver des témoins pour faire condamner les coupables, et les jurés connaissant mieux les personnes qui déposent devant eux sauraient quel poids devraient avoir leurs témoignages. A défaut de cette connaissance il arrive très souvent que des criminels au moyen de faux témoignages donnés par des individus qui peut-être sont leurs complices, échappent à la justice et que des innocents sont sacrifiés à leur place; et en effet, le pays est privé du bénéfice de la loi et des avantages du procès par jury, au moins en grande partie, faute de cette connaissance des localités et du caractère des témoins que les jurés seraient certains d'avoir dans les cours plus près de leurs résidences.

Nous reviendrons bientôt sur ce sujet. Elections des Trois-Rivières.—L'Enregistrement des voix pour cette élection a commencé hier matin. A l'ouverture du Poll il y a eu une émeute. Les partisans de M. Polette ont assailli ceux de M. Bureau et les ont mis en fuite. A la fin de la journée M. Polette avait 144 voix et M. Bureau 83 voix. Majorité en faveur de M. Polette 61. On pensait que M. Bureau se retirerait ce matin de la lutte, sous prétexte.

Samedi dernier, l'hon. W. H. Blake a été assermenté comme solliciteur général du Haut-Canada. M. Bako est parti hier pour Toronto.

Chemins de Rail de l'Industrie.—Nous voyons avec plaisir que la Compagnie de cette ligne de chemin de fer a nommé ses officiers à une assemblée tenue au Village d'Industrie le 13 du courant. L'hon. B. Joliette a été nommé Président et Directeur avec MM. Léodel, de Lanau-dière, Louis Voligny père, D. M. Armstrong, M. P. P. Tranchemontagne et Beaugrand dit Champagne. Sous la conduite de ces hommes recommandables a plus d'un titre et sous les auspices surtout de l'hon. M. Joliette cette compagnie ne peut faire autrement que d'offrir toutes les garanties du succès. Elle contribuera aussi puissamment au développement et accroissement des richesses de cette localité.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—L'Association du District de Québec a eu une grande assemblée le 17. Le projet de constitution préparé par un comité spécial fut pris en considération et adopté. Il est à peu près semblable à celui adopté à Montréal. L'article 2d cependant, qui dit le but de l'Association de favoriser l'établissement des Canadiens-Français dans les Townships du Bas-Canada, contient la variante suivante: sans exclure ceux des compatriotes de ces derniers, d'une autre origine qui désireraient y prendre part. Cet ajout libéral ne peut qu'augmenter les sympathies, qui entourent déjà ce noble projet. Après l'adoption de la constitution et des règlements on procéda à l'élection des officiers. Sa Grâce l'Archevêque de Québec fut nommé Patron de l'Association; Mgr de Sydlme, le coadjuteur, Président; l'hon. R. E. Caron, 1er Vice-président; F. X. Methot, 2d do; Dr. Robitaille, 3m do; Joseph Tourangeau, 4m do; J. B. A. Charrier, 5m do; Secrétaire Archiviste; J. Brown et J. Bie Pruneau, Assis do; J. M. Hudon, Secrétaire correspondant; Chs Cinq-Mars et Thomas Gauvin Assis do; F. Evanturel, jr., 6m do; Trésorier-général; E. Chiné, 7m do; A. Hamel, P. Dorion et L. Bifodeau, Auditeurs des comptes.

LECTURE SUR LA CIVILISATION.—Comme on peut le voir par nos annonces, M. L. J. A. Papineau fait une lecture sur ce sujet samedi prochain.

LA SAISON, ETC.—Depuis deux ou trois jours il fait un froid piquant. Dimanche soir et hier toute la journée, le vent a soufflé avec fureur. On nous informe que beaucoup de dommages en est résulté sur les grands lacs et les rivières. Il y a eu plusieurs naufrages.

Nos marchés sont très élevés depuis l'ouverture de la navigation et les denrées très rares. On n'y voit presque pas de grains malgré la facilité des transports. L'Avoine se vend de 54 à 58 sous le minot, la farine 10 à 15 francs le quintal, les patates 6 livres 12 la poche d'un minot, le beurre 14 à 15 sous la livre, les poules se vendent 3 à 4 francs le couple, le bœuf 57½ à 58 le 100, en détail 12 à 15 sous la livre, le sucre d'érable se vend 7 à 8 sous la livre, les tourtes sont abondantes.

Système Postale dans la Grande-Bretagne.—L'adoption du plan de réforme de M. Rowland Hill a augmenté considérablement la correspondance dans la Grande-Bretagne. Voici quelle a été la progression du nombre de lettres depuis cette époque. En 1839 ce nombre était de 76 millions.

Table with 2 columns: Year and Number of Letters. 1840 169,000,000 Augmentation 9,000,000; 1841 196,000,000 — 27,500,000; 1842 207,000,000 — 10,500,000; 1843 220,500,000 — 13,500,000; 1844 242,000,000 — 21,500,000; 1845 271,500,000 — 29,500,000; 1846 299,500,000 — 28,000,000; 1847 322,000,000 — 22,500,000

D'où il résulte que l'augmentation totale de 1839 à 1847 a été d'environ 302 pour 100. Les lettres confiées à l'administration des postes des Etats-Unis, en 1847, ont été que de 52,173,480 ou environ un sixième du nombre des lettres de la Grande-Bretagne.

Les suites de l'intempérance.—Vendredi dernier, une enquête a eu lieu devant le colonel de Salaberry, sur le corps d'un individu nommé Augustin Mathon qui s'est pendu avec son mouchoir de poche dans le cachot de la station de Police, au Marché Bonsecours, vers cinq ou six heures du matin. Il paraît que ce malheureux avait reçu, il y a environ une semaine, une somme de cinquante piastres, au moyen de laquelle il s'était tenu constamment ivre, et jeudi soir en passant dans la rue McGill il vola une selle chez M. Ewart, sellier, pour laquelle il fut immédiatement arrêté et envoyé à la Police où cet accident fatal a eu lieu. Il paraît que le fils de Mathon lorsqu'on lui apprit la mort tragique de son père était dans un état complet d'ivresse. Il se présenta ainsi à la Station de Police après l'accident!

MORT SUBITE.—Samedi après midi, un pauvre malheureux qui avait été relâché de prison après quelques mois d'incarcération, est mort subitement dans un cab entre les bras de sa sœur qui était allée le chercher. Une enquête du coroner a constaté le fait.

L'Avenir a fait paraître dans son numéro du 15 un manifeste en faveur de l'agitation immédiate du rappel de l'Union; c'est un cri de guerre jeté étourdiment au milieu des éléments paisibles et régénérateurs de la politique actuelle. Pour rendre ce cri plus efficace et plus retentissant, ils ont dit que c'était la nationalité franco-canadienne qu'ils voulaient sauver de la politique d'asservissement et de suicide national de nos hommes d'état actuels. Il est malheureux que le patriotisme et la nationalité se trouvent exclusivement concentrés dans le bureau de l'Avenir, et dans les six très jeunes têtes qui rédigent ce jeune journal; il est peut-être plus malheureux encore que ce patriotisme et cette nationalité si jeunes ne soient pas accompagnés de cette maturité et de cette prévoyance qui peuvent sauver l'un et l'autre. Ce qui nous porte à faire cette réflexion, c'est que la presque totalité des jeunes gens qui ont pris activement part aux événements de 1837 et 1838 et qui en ont goûté l'amertume et la folie, est hostile à une seconde agitation également fébrile et également dangereuse pour nos libertés. Il n'y a donc que l'exaltation des jeunes gens qui étaient trop jeunes alors pour ne pas comprendre et calculer les dangers d'une lutte aveugle qui demandent de l'agitation à tout prix. Journal de Québec.

Table with 2 columns: Country and Army Size. LES ARMÉES DE L'EUROPE.—D'après les plus récentes statistiques, les armées de l'Europe sont composées comme suit: Russie 568,000; Autriche 414,000; France 340,000; Prusse et Bavière et autres états allemands 268,128; Grande Bretagne 137,895

Affaires Municipales.—Dans une séance spéciale du conseil de ville de Montréal tenue mardi dernier, le rapport suivant du comité nommé pour déterminer le montant des appropriations à être allouées aux divers comités permanents pour la présente année civile, a été lu et adopté. Comme on peut le voir, ces appropriations sont basées sur les engagements et le revenu probable de la corporation.

A Son Honneur le Maire, aux Echevins et aux Citoyens de la Cité de Montréal. Le Comité Spécial des Présidents des Comités permanents du Conseil nommés pour considérer les appropriations à faire pour la présente année, à l'honneur de faire rapport: Que les sommes disponibles depuis le 15 février 1848 jusqu'au 15 février 1849, suivant les états produits par le trésorier de la cité, sont comme suit: Arrangements de cotisations, corvées, etc., etc., se montant à £9,289 11s. 6d., mais dont il ne sera probablement réalisé que la somme de £6,000 0 0

Le revenu brut de l'année 1848-1849 que le trésorier de la cité suppose ne devoir pas excéder £36,000 et dont le montant collecté avant le 15 février 1849 n'excéderait pas celui de l'année dernière, faisant une balance de £7,000 à collecter et à appliquer avant la collection des cotisations du revenu de l'année prochaine en 1849. 29,000 0 0

Montant attendu du gouvernement provincial pour licences d'Auberges accordé à la cité en 1847. 1,220 0 0

NOTE.—La somme pour l'année 1848 ne sera reçue qu'en avril 1849, ainsi elle ne peut être entrée ici.

Loyer des nouveaux magasins Bonsecours depuis le 1er mai 1848, à £513 par année, 3 quartiers. 384 15 0

Loyer des bâtisses sur la Place Jacques Cartier, à M. Courtnay. 495 15 0

Comptes pour égouts, supposés. 750 0 0

Total. £37,850 10 0

Somme dont votre comité recommande l'appropriation de la manière suivante:—

Checks tirés pour payer les dettes dues avant le 15 février 1848, suivant l'état annexé. 1,975 0 3

Checks tirés et devenant dus au mois de septembre, suivant l'état. 1,732 19 5

Check à Henry Philips en date du 16 février 1848, pour payer un bon dû le 16 mai. 200 0 0

Département de l'aqueduc, balance d'argent dû, ajusté le 10 mars 1848. 515 7 7

Do de 3 quartiers de loyer de l'Hôtel-de-Ville, etc., depuis le 1er mai 1846 jusqu'au 1er mai 1847, à £300 par an. 225 0 0

Arrangements de petites dettes du département des finances supposés. 100 0 0

Commissaires d'écoles. 406 6 9

Revenus des marchés payables par convention en déduction d'un bon à la Banque d'Epargnes de Montréal. 1,500 0 0

Dettes dues pour pierre concassée pendant l'hiver dernier et ce printemps. 1,500 0 0

Paiement des dettes contractées pour finir le marché Bonsecours se montant à. 950 0 0

£10,752 8 7

Le reste doit être approprié aux comités suivants pour leurs dépenses depuis le 15 février 1848 jusqu'au 13 février 1849, contre lesquelles le trésorier de la cité a ordre de charger toutes les sommes qu'il a payées à compter depuis le 13 février 1848.

COMITÉ DES FINANCES. Suivant son rapport en détail en date du 3 du courant, savoir: Intérêts sur les bons et obligations. £7,448 13 11

Salaires pour tous les départements excepté le marché Ste. Anne et les aqueducs. 3,100 0 0

Pensions. 371 0 0

Dépenses de l'Hôtel-de-Ville. 729 0 0

Dépenses pour avocats, cotisations, impressions et élections. 1,253 0 0

Dépenses imprévues. 250 0 0

£13,151 13 11

Comité de police. 3,820 0 0

Do du feu. 3,000 0 0

Do de l'éclairage. 1,800 0 0

Comité des marchés pour assurance des bâtisses des marchés et contingents, (non compris le marché Ste. Anne, ni les salaires). 520 0 0

Le marché Ste. Anne, (compte séparé), pour intérêt sur les bons, assurance, salaires, contingents. 1,150 0 0

Comité des chemins, l'ouvrage à faire doit être d'abord soumis au conseil et approuvé par lui. 3,500 0 0

Balance à être appliquée pour le paiement des bons ou pour faire face au déficit dans le revenu. 155 0 0

£37,850 0 0

Votre comité remarquera que si aucune circonstance imprévue ne nécessite aucune augmentation de dépenses pendant l'année au delà de celles ici estimées, les diverses réclamations échues contre la corporation (les bons exceptés) et ses dépenses courantes pendant l'année seront pleinement payées avec la perspective que l'année suivante, un montant égal à celui d'aujourd'hui pourra être approprié à chaque comité pour ses dépenses et laissera une balance d'au moins £8,000 pour liquider les bons et obligations échus.

l'argent ne soit mis devant le conseil pour son adoption, avant qu'il ait été considéré et approuvé par le maire et le comité des finances, et il recompte de plus qu'aucun check d'aucun comité sur le trésorier de la cité ne soit valide à moins qu'il n'ait la signature du maire pour démontrer qu'il est tiré conformément aux appréciations.

Pour conclure votre comité recommande que toutes appropriations faites avant la date du présent rapport sur lesquelles il reste encore quelque somme non tirée soient suspendues à compter de ce jour. Le tout néanmoins respectueusement soumis.

- (Signé) Jos. BOURRET, Maire. J. D. GIBB, Président du comité des finances. A. LA ROCQUE, do des chemins. A. GUCY, do de l'éclairage. J. GLENNON, do des aqueducs. J. U. BEAUDRY, do de police. NAB. VALOIS, do des marchés. Chambre du comité Hôtel de Ville, 15 avril 1848.

STATISTIQUE POSTALE.—Voici le relevé succinct des opérations de la poste américaine durant l'année dernière; 52,173,480 lettres ont été transportées et ont produit une somme de \$4,313,157. Les dépenses se sont élevées à \$1,099,206, ce qui laisse un bénéfice de \$3,213,951.

Ce résultat semble être un nouvel argument en faveur du système de bon marché postal. Aussi évalue-t-on que si le prix général du port était réduit à 2 cents par lettre, la circulation s'élèverait à 240 millions de lettres par an, ce qui produirait \$4,800,000, c'est-à-dire affranchir la presse de toute espèce de droit postal, et la circulation des journaux ainsi dégrevés arriverait rapidement à 100 millions d'exemplaires par an. Ces calculs se basent sur l'exemple de l'Angleterre, où de 1847 le nombre des lettres a augmenté de 79 à 822 millions, sous le régime du bon marché.

EXPLORATIONS A LA RECHERCHE D'UN EXPLORATEUR.—Dans le courant de l'année 1845, une expédition partit d'Angleterre, sous les ordres de sir John Franklin, dans le but de découvrir l'introuvable passage pour faire le tour du globe par le Nord-Ouest. Depuis lors, on n'a reçu aucune nouvelle de l'expédition, et l'on commence à ressentir de vives inquiétudes sur le sort de ceux qui la composent. Le gouvernement anglais a, en conséquence, expédié plusieurs navires à la découverte. De son côté, lady Franklin a promis 2,000 livres sterling à l'équipage et aux propriétaires du bâtiment qui parviendra à retrouver les traces de son époux. Celui-ci avait pour instructions de traverser les détroits de Barrow par 74 1/2 de latitude, puis de tourner au Sud; de naviguer au Sud-Ouest jusqu'au détroit de Behring. S'il ne pouvait passer de ce côté, ou s'il trouvait libre la passe entre les îles de Devon et de Cornwallis, il devait tenter le passage par là. Trois navires sont déjà à la découverte, chacun d'eux a son itinéraire et sa zone particulière. Toutefois, les baleiniers qui s'avancent jusque dans ces parages ont la chance de gagner la prime offerte par la sollicitude de lady Franklin. (Cour. des E.U.)

LE PAPE ET LE SULTAN.—Le 1er mars, Mgr. Lericq, nonce du Pape, a été reçu en audience solennelle par le sultan Abdul Medjid. Des honneurs extraordinaires ont été prodigués au représentant du Saint-Siège et le sultan lui a déclaré qu'il avait salué avec joie l'avènement de Pie IX, et qu'il avait expédié Hekime Effendi à Rome, pour lui exprimer ses sentiments. Il était heureux, n'est-il ajouté, de voir des relations amicales s'établir entre l'Eglise catholique et l'Empire ottoman, et il avait hâte d'établir dans ses Etats la liberté civile et religieuse; il voulait que ses sujets vivent en lui un souverain prêt à les gouverner selon leur désir et non par une volonté arbitraire.—Ce fait et ces paroles en disent plus que toutes les dissertations du monde sur la révolution pacifique que notre siècle est appelé à voir. Aussi un journal américain rapporte-t-il cet incident sous le titre plus significatif qu'orthodoxe de: "Fraternisation du Pape avec le Sultan."

—Au nombre de jeunes héros qui se sont distingués à Paris dans les trois journées de février se trouvent deux Canadiens, M. Fiset, de Québec, et M. Lamothe, de Montréal, l'un et l'autre étudiants en médecine. Dans un moment où ils défendaient vaillamment une barricade: —A la bonne heure! s'écria un ouvrier, voilà des vrais Français!

—Non, répondit un des jeunes braves en se retournant: la France n'est pas notre mère se mais elle est notre aïeule.

ment provisoire ne les ait devancés, ce qui, en irritant les esprits, rendrait leur tâche plus difficile.

PROJET D'INSTALLATION DE LOUIS-PHILIPPE.—Suivant le Sun de New-York, M. Louis Cief, agent de l'ex-roi Louis-Philippe aurait fait des propositions à la compagnie du ferry de Winnisimmet (Massachusetts) pour l'achat de Chelsea House et des terrains qui en dépendent. Une somme de \$100,000 aurait été offerte. Ce fait confirmerait ce que nous savons des projets d'établissement de Louis-Philippe aux Etats-Unis.

UN VESTIGE DU PASSÉ.—On a trouvé récemment, enfouie dans la terre, près du confluent de l'Ohio et de la Grande Kanawha, dans la Virginie, une plaque de plomb, large de 3 pouces sur 12 de hauteur et portant l'inscription suivante:

L'an 1749, du règne de Louis XV, roy de France, Nous CLOTON, commandant d'un détachement envoyé par M. le Marquis de la Galissonnière, commandant général de la Nouvelle France, pour rétablir la tranquillité dans quelques villages sauvages de ces cantons, avons enterré cette plaque à l'entrée de la rivière Chino d'Alichetta, le 18 Auguste, près de la rivière Oyo, autrement baïe Rivière, pour monument de renouvellement de possessions que nous avons pris de la dite rivière Oyo et de toutes celles qui y tombent et de toutes les dites rivières, ainsi qu'en ont jouy ou dû jouir les précédents roys de France et qu'ils s'y sont maintenus par les armes et par les traités, spécialement par ceux de Riswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle.

(Sur le revers on lit:) PAUL BROSSÉ. Feçit.

—Pendant que l'homme ergote avec son esprit, la femme agit avec son cœur.

Au moment où nous dépensons toutes nos facultés viriles à inoculer la confiance au pays, la population féminine prêché d'exemple et mêlé à la théorie une solution pratique.

Le pédant qui a dit que les paroles sont femelles et que les actes sont mâles, a menti comme un ex-discours de la couronne.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il se forme dans les hautes régions de Paris un club de dames, dont chacune s'engage à donner un bal, une fête ou une soirée. Cette manifestation de plaisir aura lieu à tour de rôle.

QUELQUES NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le steamer des Etats-Unis Mississippi est entré samedi à Boston, ayant quitté Vera Cruz le 2 avril. Les nouvelles que ce navire nous apporte sont du plus favorable augure pour la paix.

A Vera Cruz l'opinion des personnes les mieux informées et qui entretiennent les relations les plus suivies avec la capitale, est que le traité sera indubitablement ratifié par le congrès de Queretaro nonobstant les modifications qu'il a subies à Washington, et bien qu'une certaine fermentation se manifeste encore dans quelques États du centre. Nous ne aurions du reste tarder à savoir quelque chose de positif à cet égard car au moment où le Mississippi quittait Vera Cruz, le Massachusetts y entrait, ayant à son bord M. Nathan Clifford, commissaire adjoint pour la ratification, qui, on le sait, n'a précédé que de trois jours le ministre plénipotentiaire M. Sevier.

D'un autre côté, Santa Anna quitte définitivement le pays. Il a signifié son intention à cet égard au colonel Hughes, gouverneur de Jalapa, qui est allé au devant de l'ex-généralissime jusqu'à sa propriété de El Escorero. Santa Anna, dit-on, s'embarquera à bord du prochain steamer de la ligne anglaise des Antilles pour se rendre à la Havane, puis à Antigua et de la enfin à la Jamaïque. Le général Valencia est mort à Mexico le 25 mars au matin d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

En vertu de l'armistice du 5 mars, Vera Cruz a été remis le 30 du même mois aux mains des autorités mexicaines. La population aura ainsi une sorte d'avant goût de la paix. Le général Seon et M. Trist étaient attendus d'un moment à l'autre, et ne devaient s'y arrêter que fort peu de temps. On suppose que le Massachusetts les ramènera aux Etats-Unis. Courrier des E.U.

BUREAU DU SÉCRÉTAIRE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: Louis Benjamin Garreau, éc., pour être inspecteur du revenu dans et pour le district des Trois-Rivières. Thomas Blackburn, écuyer, pour être avocat, procureur, solliciteur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province et devant le Bas-Canada. Patrick Edward McKoon, ec., pour être do de dans do.

Charles Walker, écuyer, pour être arpenteur dans et pour la susdite partie de la province du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général décharger John Henry Cass, écuyer, de la commission de la paix du district de Montréal.

GEARPAUVE.

A St. Hugues, le 23 du courant, a la demeure du Docteur Desrosiers, son gendre, Dame Marguerite Paradis veuve de feu Jacques Cartier Ecuyer, de St. Antoine Rivière Chambly, et mère de Messieurs Cartier avocats. Cette vertueuse Dame a succombé à l'âge de plus de 72 ans à des souffrances aiguës, suites d'une fracture de jambe qui la privait de marcher depuis plus d'un an. Le sentiment religieux et la douceur de caractère de cette Dame lui aidait à supporter ses souffrances avec une résignation admirable. Les habitants de St. Antoine, où elle était née, et où elle a toujours résidé jusqu'à vers la fin de l'année dernière, et ceux des paroisses circonvoisines n'oublieront pas de sitôt sa bienveillance envers tous, et les pauvres surtout se rappelleront bien longtemps sa charité inépuisable; ses enfants et tous ses parents non plus que ses nombreux amis n'oublieront jamais sa tendresse et ses bontés pour eux. Ses dépouilles mortelles seront

transférées de St. Hugues à St. Antoine pour être inhumées dans l'Eglise de cette dernière Paroisse dans les tombeaux de la famille.

En cette ville, mardi le 18 du courant à l'âge de 22 mois, Mano Stéphanie enfant d'Etienne Parent Ecuyer.

En cette ville, hier, Louis-Melchior Alphonso âgé de 10 mois, fils unique du Lieut-Col. A. De Salaberry.

A St. Isidore le 13. Dame Marguerite Beauregard, épouse de M. François Côté, marchand de St. Isidore, âgée de 37 ans.

A Québec le 21, après une longue maladie, M. André L'Espérance, âgé de 62 ans.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Il a plu à Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL, en Conseil nommé ORLEN J. KEMP, de St. Armand, Ecuyer, Agent pour la vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Dunham, Stanbridge et Sutton, dans le Comté de Missisquoi; Bromie, Ely Farnham, Gramby, Milton, Roxton, Shefford et Stukely, dans le Comté de Shefford; Bolton et Potton, dans le comté de Stansfeld, Bas-Canada, en remplacement de Samuel Wood, Ecuyer, décédé.

ASSOCIATION.

ST. JEAN-BAPTISTE.

DES TRESORIER, CENTURIENS ET DECURIENS, ANCIENS ET NOUVEAUX.

Les officiers de la section St. Antoine s'assembleront Mercredi soir à 7 heures, chez M. Jos. Côté, Place des Commissaires.

Les officiers de la section St. Laurent, s'assembleront VENDREDI soir à 7 heures à la maison d'école de St. Jacques.

MM. les Trésoriers, Centuriens et Décuriens sont priés d'apporter avec eux leurs listes et livrets respectifs, qui ont rapport à l'association.

Les autres sections s'assembleront prochainement.

LUDEGER DUVERNAY Commissaire-Ordonnateur.

INFORMATIONS DEMANDÉES.

On demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

INSTITUT CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

L. J. A. PAPINEAU, Ec., fera une LECTURE devant les membres de l'Institut-Canadien, rue St. Gabriel, SAMEDI le 29 courant, sur la CIVILISATION. La lecture commencera à 8 heures précises du soir.

Des sièges seront réservés pour les Dames. (Par ordre) A. P. W. DORION, Sec. arch. I. C.

Montréal, 25 avril 1848.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT A VAPEUR.

POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE.

MOULINS DE MONTRÉAL.

Coin de la Rue St. Pierre et de la Rue de la Fortification, Anciennement la fonderie de MM. Héjge et Roddeu.

Aux Fermiers et Détailliers de Grains et Fleur.

Je soussigné, venant de compléter un nouveau Moulin à Vapeur pour la Fleur, contenant trois paires de Moulages Français, avec tout l'appareil nécessaire pour Moudre le Froment en Fleur, est prêt à recevoir des commandes pour Moudre. Le Soussigné a aussi joint à son Établissement un Moulin à Farine d'Avoine, capable de Moudre la Farine d'Avoine de première qualité. Les Possesseurs de Grains, désirant la faire Moudre, trouveront leur avantage à favoriser son Établissement, sur lequel il appuiera son soin particulier à produire un excellent article. Les Termes pour Moudre seront modérés. Le prix du Marché sera payé pour du bon Bléd, de l'Avoine et autres Grains.

JOHN BIRS Montréal, 18 avril 1848.

N. B.—Toute espèce de Grains moulus, bons pour les Chevaux et autres Animaux.



CANAL LACHINS.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: Louis Benjamin Garreau, éc., pour être inspecteur du revenu dans et pour le district des Trois-Rivières.

Thomas Blackburn, écuyer, pour être avocat, procureur, solliciteur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province et devant le Bas-Canada.

Patrick Edward McKoon, ec., pour être do de dans do.

Charles Walker, écuyer, pour être arpenteur dans et pour la susdite partie de la province du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général décharger John Henry Cass, écuyer, de la commission de la paix du district de Montréal.

GEARPAUVE.

HENDERSON, FRERE & Cie, Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin

No. 93, rue Notre-Dame,

AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE,

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

J. D. BERNARD a transporté 971 m 1/2 de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 165, par les J. de L. E. Beaudry

BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

- W. Workman, Président. P. Beaubien, A. LaRocque, V. Préfident. Joseph Bourret, Francis Hincks, L. H. Holton, Damae Mason, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond, J. Mulholland, Edwin Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution placera CINQ CENT sur tous les Dépôts.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunir régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.

BANQUE D'ÉPARGNE.

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT.

Montant dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847: £62675 11 7

Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date: £27172 0 6

de retiré do: £25703 16 1 1468 4 6

Balance due aux Dépositaires ce jour: £61143 16 0

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

ON DEMANDE.

UN No. 10, Beaver Hill Terrace, un GARÇON GARDIEN, d'une quinzaine d'années pour servir. S'adresser à ce Bureau.—7 avril.

FERMES A LOUER OU A VENDRE

A des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoît.

SOUS LE PATRONAGE DE

Son Excellence lord Elgin.

GOUVERNEUR-GENERAL.

MAGNIFIQUE PANORAMA.

LUNDI, le 21 du courant, sera exhibé dans la Chambre de Lecture de la Halle des Odd-Fellows, Grande rue St. Jacques, une série de DIX VUES PANORAMATIQUES

DES MONTAGNES SAUVAGES

ET des principales scènes d'Afghanistan.

Par l'un des plus célèbres artistes du jour peints sur les lieux, sur une toile de près de 3000 pieds de largeur. Le tout sera accompagné de LECTURES instructives sur les désastres de la dernière guerre dans l'Inde. 10 avril.

SOUS LE PATRONAGE DE

MADAME LA COMTESSE D'ÉGLISE.

LA SOIRÉE ANNUELLE,

à l'Université de l'Hospice de la Maternité aura lieu à l'Hôtel DORIGNA, JEUDI SOIR, le 4 MAI prochain.

DAMES PATRONESSES.

Mesdames Gore, Mesdames DeBleury, " L. T. Drummond, " Golin, " Wetherall, " Campbell.

MATRICES DE CEREMONIES.

Col. Anthon, A. D. C. P., Col. DeSalaberry, George Deharat, Ec., Col. Ermatinger, Mj. Grenville, 23rd R. W. F., Capt Clermont D. A. Adj. Gén.

Les Bandes du 77e rég. et de Madras assisteront en cette occasion. On pourra se procurer des cartes d'admission après le 10, aux magasins de MM. Savage, Lyman, Chaloner, McCoy, etc.—7 avril.

LICENCES.

AVIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées comme suit, savoir:—

Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain.

Des Arpenteurs, le ou avant le 20 MAI prochain.

Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de la date de leur licence.

Pénalité contre les Epiciers, les Colporteurs et les Arpenteurs sans licence, £10.

Contre les Encanteurs, £100.

Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à la demande de tout magistrat, officier de paix, ou officier de milice, sous la pénalité de £10.

Ceux qui tiennent des tables de Billard, sans licence sont sujets à une pénalité de £25.

Toutes informations contre les infractions à la Loi des licences doivent être adressées à ce Bureau.

D. S. STUART, J. M. FERRÉS, Inspecteurs des Revenus.

Pour le District de Montréal.

APPRENTIS DEMANDES.

UN Monsieur Anglais désirant apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une famille Canadienne, avec ou sans pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE.

12 février, 1848. c o

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Beauport. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.

ATTENTION SOURCES DE VARENNES

A LOUER OU A VENDRE

A des conditions très libérales, et à prendre possession avant le PREMIER de MAI prochain. L'ÉTABLISSEMENT des SOURCES de VARENNES, considérablement augmenté cette année, M. BRODEUR, propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TROIS ÉTAGES de 66 pieds sur 36, sur la côte, au face de l'ancien établissement, Mr. Brodeur vendrait au même temps à l'acquéreur un terrain de grandeur suffisante pour un bon établissement joignant les sources. S'adresser au propriétaire sur les lieux. Varennes, 11 mars 1848.—dm.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de la VERRE de POSTAWA, offre à vendre: 2,000 BOITES de VITRES, Do 7 1/2 sur 8 1/2 et de 3 1/2 sur 4 1/2 de diverses qualités.

—A 2351.

VITRES de double épaisseur. PLATE GLASS, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne.

Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur sont reçues et exécutées ponctuellement. Les commandes doivent être adressées au Secrétaire à VAVONREIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848. }

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DU ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTRÉAL, 29 Janvier 1848.

LES propriétaires du parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS chacun, par chaque part.

Lo 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour du MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre THOMAS STEERS, Sec. Trésorier.

31 jenv.

TAPIS A L'HOUE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHÉ A FOIN

4000 VERGES de TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables, pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, Manteaux, etc.—14 avril 1848.

VITAL DESROCHERS

ARPENTEUR,

No. 121, RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

7 avril 1848.

AVIS.

LA Société qui a existé entre les Soussignés sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE.

JAMES LESLIE, HENRY STARNES, EDWARD STUART LESLIE, PATRICK LESLIE.

3 avril 1848.—dl.

AVIS.

Un ois, devant Longueuil, le 23 octobre Toussaint Dubon, respectable cultivateur de Longueuil. Les personnes qui retrouveront son corps, voudront bien en donner avis à M. Brassard, Curé de Longueuil; ils seront payés de leur temps et de leurs peines. Les détails suivants pourront aider à le reconnaître: grandeur, 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtain, sans ommis de fleur de rouge, chemise de coton enroulée, caleçon de coton blanc, pantalons d'étoffe grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas de laine grise, bottes noires et col noir.—2 nov.

Montréal 18 avril 1848

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant, John Richardson (ecr.), de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement au susssigné, exécuteur testamentaire de la dite succession et procureur de Madame Catherine Antoinette Heras Richardson.

CHARLES S. RODIER, Arbitr.

Place Rodier.

ON DEMANDE

AU No. 18, Rue St. Antoine, UNE FILLE pour servir. Une Canadienne sera préférée.—15 février.

—A 2351.

ES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouverneur sont priées de les faire parvenir au Soussigné, adressez, franc de port, coin des rues LA GAUCHE, TIELE et MONTCALM.

—A 2351.

ON DEMANDE

UN Monsieur Anglais désirant apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une famille Canadienne, avec ou sans pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE.

12 février, 1848. c o

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vendre au No. 124, Rue Notre Dame

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve l'importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que :

Gros-de-Naples, Satins damassés, Satinets, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpaccas lustrés, Orléans, Mérinos Français, Parantatas, Couleurs, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plades pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Patron de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Carimires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vend sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.

BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

AUX MAÇONS CANADIENS.

On recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour la bâtisse de l'Eglise de St. Andrew, qui devra être érigée près de Beaver-Hall.

Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le 20 après VENTRE, 21 du courant, à midi, au bureau de MM. L'ÉCART & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y faire attention.—23 mars—di.

PIANOS

RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC.

Le Soussigné ayant pris des arrangements avec les ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations au Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitars, Violons, etc.

R. EGAR, No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig, Montréal, 18 janv.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE.

Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier.

PRIX.—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—nm.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance on s'abonneant, six plures comptant, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLÈTE, Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des files est limité. 8 janvier.

PLACES DE BANC A LOEUR

On offre à louer une ou deux places de Banc arrangement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, d'une allée du centre, possession immédiate S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

BRASSERIE PIGEON.

M. A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & CIE." NARCISSE PIGEON, A. & T. SAUVAGEAU. Montréal, 9 fév. 1848.

L'AMICABLE RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNÉS ET AU PUBLIC.

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er de Mai prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc à raison de DEUXIÈME CHELINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE CHELINS courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes personnes, amies de notre journal de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront dans le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal. No. 22, Rue Lamontagne. et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12 Rue la Fabrique. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. Québec 1848. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX : 20s.—Élégamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers St. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date.

Le Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui ont droit à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

AVIS.

Le Soussigné, propriétaire du Fief Beaulieu, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétés de la moitié sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une Eccluse (Dun) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au-dessous du village de Canton de Chambly, ayant une largeur (Side) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 50 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.

JOHN YULE, jr. Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES. A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 199, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste, 29 oct.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES soussignés expédient le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Globes, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mathématique et autres marchandises de manufacture Française. Les personnes, désireuses de leur commander quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent No. 3. 17 déc. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU. 17 déc. 1847.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés en romans.

Romans de Voltaire 1 vol Contes, Satires, Epitres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol Théâtre de Voltaire, 1 vol La Henriade, poème en dix chants par Voltaire, volume

Sicéle de Louis XIV par Voltaire Oraisons funèbres de Bossuet Discours sur l'histoire Universelle par Bossuet Théâtre de J. Racine Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël De l'Allemagne par do de Esprit des Lois par Montesquieu Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu

Œuvres de Molière de Boileau Sermons et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné Gil Blas par Lesage Œuvres de J. Racine do Rabelais, 9 vols Le Plutarque François 4 vols XIV, X, XVI Siècles.

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants :

Œuvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Régiment, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do 6 vols. De Paris à Cadix, par do 2 vols. Le Bâtard de Mauléon, par do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols. Christine, Drame, par do 1 vols. Les Deux Dames, par do 9 vols. Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols. Impressions de voyage par do 4 vols. Théâtre d'Education par Mm de Genlis 4 vols. Valentine par Geo. Sand Simon par do 2 vols. Les aventures de Saturnin Fichet ou la conspiration de la Rouinière par Frédéric Soulié

Historie populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire. Les bals masqués par Mme la comtesse Dash 4 vols. Mademoiselle de La Tour du pin par do 4 vols. Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do

Peccentis par do Un Roman en voyage par X. B. Saintine Antoine par do Le lis dans la vallée par H. de Balzac Histoire d'Olivier Dunamel par Frédéric Soulié Le médecin de campagne par M. de Balzac Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécile Bironette par M. de Balzac La Tache de sang par le vicomte d'Arlinecourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac.

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le Soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants :

Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon^{ble} Mrs. Norton. Golden Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book Gentlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacocks Historical Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'An. JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment de BIJETS DE MODES, FLEURS, FRANGES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc. d'après les dernières modes de Londres et de Paris, Habillemens et ouvrages faits sur commande. 24 déc.

LIGNE DE DILIGENCE

ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET Montréal. EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION

Le Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de PASSOMPTION. Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits.

Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures, P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à l'HOTEL QUEBEC, à M. BREAU, à PASSOMPTION chez MDE MERCIER ou au propriétaire au village d'Industrie. JOSEPH DESCHAMPS. Village, d'Industrie, 21 janv. 1m

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommes, pèches, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donzagni, écrivain, possession donnée in médietatem. S'adresser à L. DE LAGRANGE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St. 21 janv.

MOULANGES FRANÇAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par le propriétaire de la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chaque meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 4 1/2 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE. 21 janv.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

DE MONTREAL. AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit sera payé au s'adressant à JOHN FAOTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter. S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 30 nov.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. S'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marquerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écrivain, requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. Jos. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DE MONTREAL A LACHINE. TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit :

De Montréal 8 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10 1/2 d avec bagage jusqu'à do revenir le 60 lbs. même jour, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. do et revenir le même jour, 1s. 10 1/2 d. Do. TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7 1/2 d avec bagage jusqu'à do 30 lbs. Enfants adoussés de 12 ans, moitié prix, Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de Port-tawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés

les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs :

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do de Havana de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 20 do Honey Dew 50 do do de lo livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

—AVEC— Une grande variété de Cigarettes, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac fin en papier et autre propre pour un magasin de détails. —AUSSI— Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CIE. 29 oct.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "MEUX" GANTS DE PELLETIERE par une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé d'informer ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange. Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

—AUSSI— Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Elmibourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISON FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

D'HORLOGES, MONTRES, BIJOUX, ET OBJETS DE FANTAISIE.

CONFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis c l'Alai de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

EDITIONS CANADIENNE DES

LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussigné en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral qu'ont toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Éditions n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité le de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada-Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus emphatique, par La Revue d'Édimbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise.

La série consiste dans les ouvrages suivants, sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton. Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d. A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2d. The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7 1/2d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. The First Book of Arithmetic. 10d. Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d. Key to ditto 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d. An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations not first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d each.

LIVRES D'ECOLES UTILES.

The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 8d, a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending to nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap. Welkingsham's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d.

The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound. The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History, from the earliest ages to the year 1811, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d. An abridgement of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2.

A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnson's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper nouns, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured: The Western Hemisphere; North America; South The Eastern Hemisphere; America; Europe; Asia; Africa; British Possessions in The United States; America. The whole substantially bound in linen price only 4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Cassin of Geogrygraphy, or with Ewing's Goldsmith's map's or a 3 other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre, E. DEMER, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.